

# Votre logo «partenaire»

L'**appartenance** de votre établissement à l'office de tourisme de la destination, est un **gage de confiance** qui permettra de rassurer vos potentiels clients.

## Mode d'emploi

### OÙ INTÉGRER CE LOGO PARTENAIRE ? «

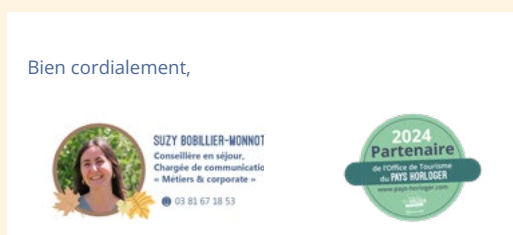
#### dans votre signature mail



1. Intégrer le logo «logo\_partenaire» dans votre signature mail.
2. Intégrer le lien de votre établissement depuis notre site internet ([www.pays-horloger.com/votreetablissement/](http://www.pays-horloger.com/votreetablissement/)), sur le logo.

Cliquer sur le lien qui vous concerne, ci-dessous :

- [Comment intégrer une signature mail sur gmail](#)
- [Comment intégrer une signature mail sur orange](#)
- [Comment intégrer une signature mail sur outlook](#)



#### sur votre site internet



1. Intégrer le logo «logo\_partenaire» dans le pied de page de votre site internet.
2. Intégrer le lien de votre établissement depuis notre site internet ([www.pays-horloger.com/votreetablissement/](http://www.pays-horloger.com/votreetablissement/)), sur le logo.



*Vous avez construit vous-même votre site internet, vous allez pouvoir vous débrouiller ;-)  
Pour les autres, demandez à votre prestataire web de s'en charger :-)*



#### sur vos réseaux sociaux



1. Créer une publication avec le logo «logo\_partenaire» en guise de photo.
2. Intégrer le lien de votre établissement depuis notre site internet ([www.pays-horloger.com/votreetablissement/](http://www.pays-horloger.com/votreetablissement/)), dans la publication.

